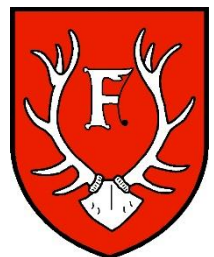


Info Déchets 2026 - 2027



Commune de Forel (Lavaux)



DECHETTERIE DES PRES DE BAMPS

Notre déchetterie est située à la Route de Vevey 11 à côté du Bâtiment des services communaux.

Vous y trouverez des bennes qui permettent le tri des déchets.

Pensez à trier vos déchets à domicile pour éviter les encombrements à la déchetterie !

REMARQUES SUR LE TRI

- Séparer les déchets et les déposer dans les bennes correspondantes.
- Le carton doit être séparé du papier.
- Les cartons alimentaires ou souillés et le flaconnage en carton vont dans la benne des incinérables.
- Les déchets compostables sont repris mais si vous possédez un jardin, n'hésitez pas à faire votre propre compost.
- Les déchets de cuisine doivent être déposés dans les containers correspondants.
- Privilégier le retour dans les commerces (flaconnage, PET, appareils électriques, piles, ampoules, capsules à café, etc.).
- Les objets encombrants doivent être déposés à la déchetterie (volume équivalent à un coffre de voiture / 1 passage par semaine, exception faite des grosses pièces de mobilier (armoire, lit, etc.). Le débarras complet d'appartement n'est pas autorisé (benne privée à louer).



- Les déchets de matériaux de construction ou de démolition doivent être éliminés par les propriétaires concernés (benne privée à louer). Ils ne peuvent pas être déposés à la déchetterie.

HORAIRES

 Heure d'été		 Heure d'hiver	
Mercredi	13h30 à 18h00	Mercredi	13h30 à 17h00
Jeudi	16h00 à 18h45	Jeudi	16h00 à 17h30
Samedi	8h30 à 11h45	Samedi	8h30 à 11h45

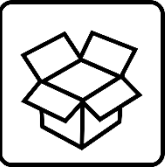
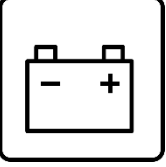
Les artisans, les commerçants et les agriculteurs bénéficient d'un horaire spécifique tous les vendredis matin de 9h à 11h30.

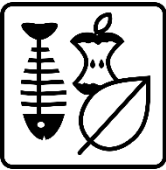
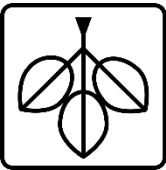
*Accès à la déchetterie
sur présentation de
votre carte
personnelle
(duplicata à CHF 20.-
hors taxes).*

La déchetterie est fermée :

- **les jours fériés officiels**
- jeudi 1^{er} janvier 2026
- vendredi 2 janvier 2026
- vendredi 3 avril 2026
- jeudi 14 mai 2026
- samedi 1^{er} août 2026
- vendredi 25 décembre 2026
- samedi 26 décembre 2026
- vendredi 1^{er} janvier 2027
- samedi 2 janvier 2027
- vendredi 26 mars 2027
- jeudi 6 mai 2027
- samedi 25 décembre 2027

Quoi		Où
	Verre trié par couleur Container spécial pour miroirs, porcelaines et pyrex	Déchetterie
	Huiles minérales et végétales	Déchetterie
 	Déchets métalliques (sauf alu) et boîtes de conserve	Déchetterie
	Aluminium (objets, feuilles) et fer blanc	Déchetterie
	Tous plastiques (emballages, etc.), PVC et polystyrènes	Commerces Déchetterie
	Déchets encombrants : skis, matelas, moquettes, tapis, linoléums, mobilier, tapisseries, etc.	Déchetterie
	Appareils électriques divers, jouets électriques (de ménage, de bricolage, télévisions, informatique)	Commerces Déchetterie

	Habits usagés et chaussures (en sac fermé)	Déchetterie
	Carton	Déchetterie
	Papier	Déchetterie
	Déchets de bois	Déchetterie
	PET	Commerces Déchetterie
	Capsules à café et à thé en alu	Commerces Déchetterie
 	Déchets ménagers spéciaux : piles, batteries, médicaments, néons, ampoules longues durées, produits phytosanitaires et de traitement du bois, etc.	Commerces Déchetterie
	Pneus de toutes dimensions	Entreprises agréées (garages, etc.)

 Animaux morts	Usine d'incinération, En Bronjon, 1510 Moudon, 021 905 20 57
 Epluchures, restes de repas, os, coquilles d'œufs, marc de café (avec filtre), feuilles de thé (avec sachet), fleurs fanées (Gastrovert = méthanisation)	● Déchetterie
 Facilement compostables : déchets verts, gazon, déchets de tailles et de jardin. <i>Pour les grandes quantités, un bon doit être demandé par le propriétaire auprès de l'Administration communale de Forel (Lavaux) pour la Compostière de la Coulette.</i>	● Déchetterie
 Déchets difficilement compostables (troncs d'arbres, foin) amenés à la Coulette font l'objet d'une facturation ultérieure par la Bourse communale. Pas repris à la déchetterie. <i>Un bon doit être demandé par le propriétaire auprès de l'Administration communale de Forel (Lavaux) pour la Compostière de la Coulette.</i>	Compostière de la Coulette Cérèce 5, 1092 Belmont-s/Lausanne. Accès par la Claie-aux-Moines 021 784 27 45 info@coulette.ch

ORDURES MENAGERES

Seuls les sacs officiels blancs et verts sont ramassés le **vendredi**.

Les ordures ménagères même dans des sacs officiels ne sont pas acceptées à la déchetterie.



DANS MON SAC BLANC ET VERT, JE JETTE :

Barquettes alimentaires de viande, poisson, etc.

Mouchoirs en papier et papiers essuie-tout

Briques de lait et de jus de fruits

Papiers et cartons salis, sacs de ciment et de plâtre

Sacs d'aspirateur

Boîtes alimentaires, de cacao, bouillon, cartons de pizza, etc.

Ampoules ordinaires (ancienne génération)

Masques et gants à usage unique

Déchets composites



PRIX DES SACS ET TAXES

17 litres	☐ 10 sacs	☐ CHF 10.--
35 litres	☐ 10 sacs	☐ CHF 19.50
60 litres	☐ 10 sacs	☐ CHF 38.--
110 litres	☐ 5 sacs	☐ CHF 30.--

Pour couvrir tous les coûts de la gestion des déchets urbains, la Commune percevra également une **taxe forfaitaire** par habitant ayant plus de 18 ans ou atteignant cet âge durant l'année en cours. Cette taxe est ajustable annuellement selon les coûts effectifs.

En cas de départ de la Commune, la carte déchetterie doit être rendue et les demandes de rectification de la taxe déchets, prorata temporis, doivent être demandées dans les 30 jours à la Bourse communale (bourse@forel.ch).

SANCTIONS

La Municipalité rappelle qu'il est interdit de :

- Déposer des déchets sur la voie publique (sacs ou récipients non réglementaires) ;
- Déposer des déchets non autorisés sur les lieux de collecte ou ses abords ;
- Déposer des déchets sur les lieux de collecte en dehors des horaires fixés par la Municipalité ;
- Déposer des déchets ménagers dans les poubelles publiques ;

La déchetterie est réservée aux personnes domiciliées à Forel (Lavaux).

Des amendes peuvent être perçues conformément au règlement communal.

ALLEGEMENT

Des mesures sont prévues par le règlement communal pour les familles avec de jeunes enfants et les personnes souffrant d'incontinence (sur présentation d'un certificat médical).

A VOUS DE JOUER ET DE TRIER

Vous savez maintenant que faire de vos déchets ! 

Si vous avez des questions, la Municipalité, l'Administration communale et les collaborateurs de la déchetterie se tiennent à votre disposition.

Merci de votre collaboration

La Municipalité de Forel (Lavaux)

Décembre 2025

